

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE MASTER UVSQ 2021-2022

Enquête menée auprès de la promotion des diplômés 2022, 18 mois après l'obtention du diplôme.

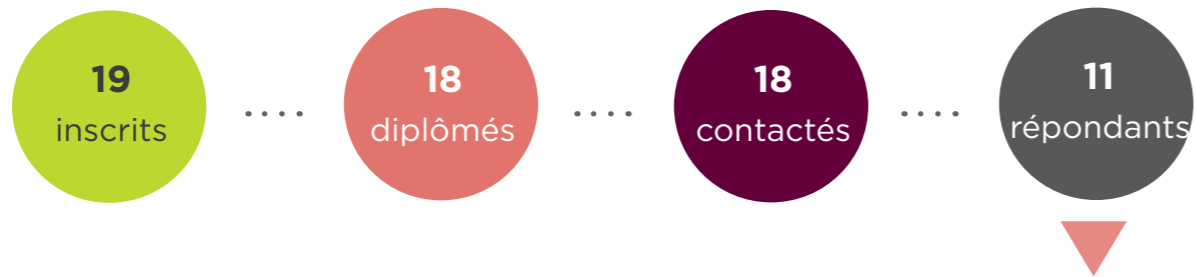


**Mention Droit
- Parcours Carrières
judiciaires**





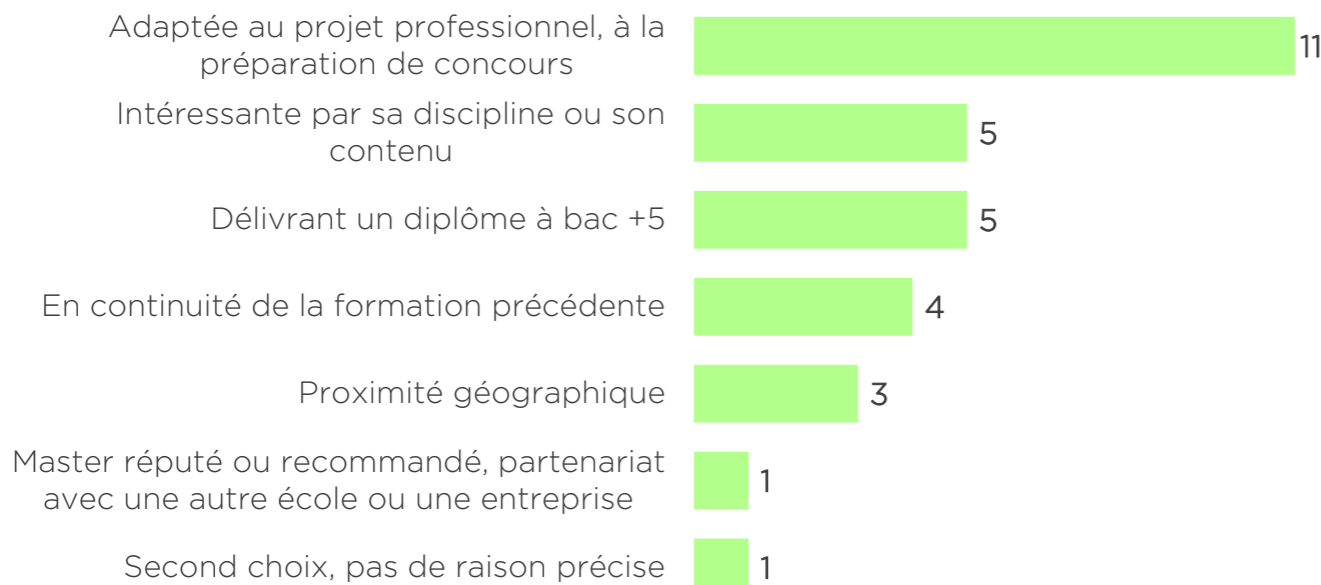
LA PROMOTION 2021-2022



11 en formation initiale classique
 8 Bac ES, 2 Bac L, 1 Bac S
 6 femmes, 5 hommes
 Age médian* à l'obtention du diplôme : 23 ans
 *la moitié a 23 ans (sur 11 répondants)

■ Choix de la formation*

*Les diplômés ont pu indiquer plusieurs raisons pour le choix de cette formation.



■ Recommandation de la formation

7 la préconisent

■ Projet professionnel

11 en termes de métier : 6 ont vu leur projet conforté par la formation

LES PARCOURS D'ÉTUDES

(y compris ceux qui se déclarent également en emploi)

■ Poursuite d'études

Certains ont pu suivre plusieurs formations en 2022-23 et en 2023-24.

Entre l'obtention du Master et le moment de l'enquête, 10 diplômés ont poursuivi ou repris leurs études

■ Type

8 en CRFPA / CAPA / Magistrat
 5 dans une autre formation, un concours
 1 dans un autre M2

■ Durée

4 ont poursuivi 1 an
 6 ont poursuivi 2 ans

■ Raison

Certains ont pu indiquer plusieurs raisons pour cette poursuite d'études

4 pour préparer, réussir un concours de la fonction publique
 1 pour réaliser un projet professionnel dans la suite logique du M2 (Doctorat, école d'avocat)
 1 pour se reconverter, varier les débouchés professionnels
 1 pour se spécialiser, compléter la formation de M2

L'ACCÈS À L'EMPLOI

(hors alternance et financement d'études)

■ Temps médian* d'accès au 1^{er} emploi

Non indiqué, effectifs insuffisants

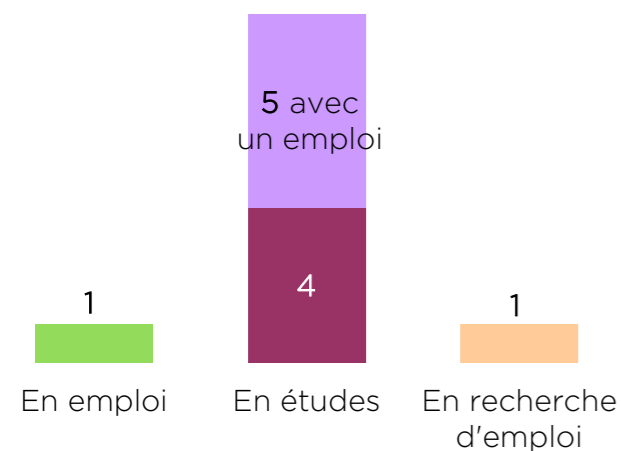
■ Nombre d'emplois depuis le Master

2 ont exercé un seul emploi
 9 n'ont jamais exercé d'emploi





LA SITUATION LORS DE LA 1^{ÈRE} SEMAINE DE JUIN 2023



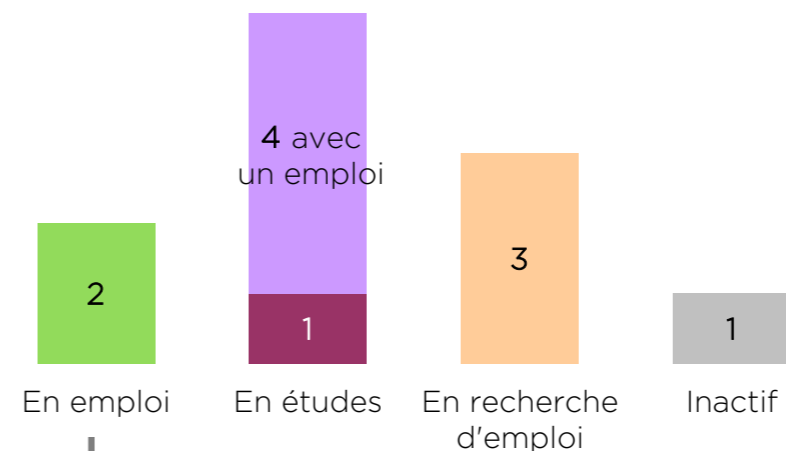
■ A 12 MOIS

← "1 diplômé occupe le même emploi à 18 mois qu'à 12 mois," →



Emplois ? Missions ?

LA SITUATION LORS DE LA 1^{ÈRE} SEMAINE DE DÉCEMBRE 2023



■ A 18 MOIS

Le nombre de répondants en emploi est faible, seuls les emplois et les missions à 18 mois sont présentés.

■ Emplois et missions

- Elève magistrat / magistrate
- Elève directeur / directrice des services pénitentiaires

